



Saint-Ignace-de-Loyola

A : Jean-Luc Barthe, maire, Evelyne Latour, Pierre-Luc Guertin, Christian Valois, Daniel Valois, Gilles Courchesne et Louis-Charles Guertin, conseillers

Madame, Messieurs,

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Guy Ménard, directeur général et greffier-trésorier, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil, mardi, le vingt-cinq (25^e) jours de mars 2025 à 18h30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption de la résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 152 000\$ qui sera réalisé le 3 avril 2025;
3. Période de questions;
4. Levée de séance.

DONNÉ ce 20^e jour de mars 2025.

Guy Ménard
Directeur général et greffier d'assemblée

Je, Guy Ménard, directeur général et greffier d'assemblée, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial en laissant une vraie copie en personne et/ou à leur boîte aux lettres et en la faisant parvenir par courriel, ce 20 mars 2025, aux membres du conseil susmentionnés.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20^e jour de mars 2025.

Guy Ménard
Directeur général et greffier d'assemblée